

Avis de vacance



Ville de Saint-Martin-d'Hères

Cadre d'emplois : Ingénieur territoriaux

Quotité : Temps complet

Publication: Interne/externe

Date de création
20/12/2019

Date de mise à jour
20/12/2019

Note de service
n°2019/116
EL/MN/VD/MB

Filière : Technique
Catégorie : A

Délai de dépôt des candidatures
Le lundi 27 janvier 2020

DIRECTION GENERALE DES SERVICES / DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DIRECTION AMENAGEMENT JURIDIQUE ADMINISTRATION REGLEMENTATION ET CITOYENNETE
AFFECTATION : Service environnement et citoyenneté

Ingénieur(e) Environnement

1. Contexte

La commune de Saint-Martin-d'Hères, en pleine croissance démographique (39 000 habitants), est la 2^{ème} ville du département de l'Isère. Elle est au cœur du développement de nombreux projets et accueille le Domaine Universitaire avec près de 50 000 étudiants et employés. Ville dynamique, innovante et solidaire, attaché à un service public de qualité, efficiente et ancrée dans la proximité avec les usagers. Elle fait partie de l'agglomération de Grenoble Alpes Métropole (près de 450 000 habitants).

2. Présentation des missions du service au sein de la Direction :

Favoriser, engager et coordonner des actions en faveur de la préservation de l'environnement

- Assurer la transcription des orientations dans les documents cadres communaux et leur prise en compte dans les dynamiques intercommunales
- Proposer et mettre en œuvre les projets visant à la préservation des espaces naturels et de la biodiversité

Assurer le respect des objectifs de développement durable de la ville et de ses activités

- Mettre en œuvre le Plan Air Énergie Climat dans le respect des engagements signés par la ville
- Gérer les consommations énergétiques sur l'ensemble du patrimoine communal
- Développer les actions permettant l'évolution des pratiques en interne

Impulser et coordonner les actions en matière d'éducation à l'environnement

- Rassembler et coordonner l'ensemble des initiatives en matière d'éducation à l'environnement, créer de la transversalité et de l'interconnaissance par la mise en réseau et le travail partenarial
- Structurer autour d'un thème annuel et d'un cadre politique mis en valeur au travers du Bon Plan du Développement Durable
- Favoriser le développement d'une conscience environnementale citoyenne par la diversification des publics et l'implication habitante

Coordonner le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

- Mise en place et suivi des mises à jour du dispositif PCS
- Assurer le caractère opérationnel du plan (exercices notamment)

3. Missions du poste

Sous la responsabilité du responsable du service environnement, l'agent aura pour missions :

Préservation des espaces naturels et de la biodiversité sur la commune :

Coordination de la stratégie cadre pour la biodiversité adoptée par commune :

- Axe 1 : Concevoir des espaces de nature favorable à la biodiversité
- Axe 2 : Gérer durablement les espaces de nature de la ville (plan de gestion différenciée des espaces de nature,...)
- Axe 3 : Rendre le citoyen moteur de la préservation de la biodiversité (jardins familiaux, parcours biodiversité,...)
- Axe 4 : Co construire et participer aux actions issues d'une coopération avec les partenaires du territoire (domaine universitaire, associations environnementales,...)

Suivi du dossier trame verte et bleue

Mise en œuvre d'un projet de territoire concerté à l'échelle de la colline du Mûrier :

- Participation aux réunions métropolitaines concernant la biodiversité (comité de site du Murier, comité sentiers,...)
- Travail avec les partenaires de ce territoire (services municipaux et métropolitains, associations et collectifs...)
- Pilotage des chantiers pour la mise en œuvre du Plan de Gestion des forêts

4. Activités du poste

Activités principales

Sous la supervision du chef de service, développement, suivi et évaluation de la politique de la commune en matière d'environnement et plus globalement de développement durable

Gestion et Prévention des risques majeurs

Coordination de la réduction, du recyclage et du réemploi des déchets de l'administration

Participation à la vie du service et de la direction

5. Conditions

Qualités	Connaissances
<ul style="list-style-type: none">• Avoir un esprit d'analyse et de synthèse• Sens du service public• Esprit d'équipe / Transversalité• Capacité d'écoute, de communication et de persuasion• Être force de proposition• Autonome et savoir rendre compte• Curiosité d'esprit	<ul style="list-style-type: none">• Posséder la connaissance du domaine concerné par expérience ou par la possession d'un diplôme correspondant• Maîtriser la technicité de l'environnement et de la communication (traduire et présenter sous forme accessible des dossiers techniques)• Appliquer les techniques d'organisation / gestion du temps / gestion des priorités

<ul style="list-style-type: none"> • Être rigoureux, organisé, méthodique • Discrétion et éthique professionnelle • Capacité à travailler dans l'urgence, de prendre des initiatives et d'anticiper • Disponibilité 	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et analyser des situations sociales économiques et culturelles sur un territoire afin d'en comprendre les évolutions, et d'en apprécier les enjeux • Avoir un esprit d'analyse et de synthèse pour articuler les apports de différentes disciplines dans les projets et propositions, capacité à prioriser pour aider à la prise de décision, • Savoir gérer un budget, tenir un tableau de bord, connaître et appliquer la réglementation des marchés publics en tenant compte des processus de décision, • Posséder une large maîtrise des outils informatiques afin de réaliser directement des présentations et communications des activités décrites • Etre titulaire d'un BAC + 5 environnement
---	--

Conditions de rémunération	Conditions d'accès/ aptitudes
<ul style="list-style-type: none"> - Traitement de base aux conditions de la Fonction Publique Territoriale (FPT) - Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) 	<ul style="list-style-type: none"> - Titulaire du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux ou lauréat du concours - Diplôme souhaité : BAC +5 environnement - Permis B

Avantages et participations de l'employeur
<p>Sans condition d'ancienneté</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plan de Déplacement d'Administration (PDA) remboursement à hauteur de 70% de l'abonnement (plafond de 86,16€ /mois) - Mutuelle labellisée FPT : participation selon la composition de la famille - Prévoyance labellisée FPT : participation selon l'indice <p>Sous condition de 3 mois d'ancienneté</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prime annuelle : versée en 2 fois (juin et novembre) - Proposition d'adhésion au Comité des Œuvres Sociales (COS) donnant droit à des prestations et avantages (loisirs, culture, événements, familiaux...) - Restaurant collectif

Les activités et compétences sont susceptibles d'être actualisées en fonction de l'évolution du service public, des techniques de travail et des organisations.

Les fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux titulaires ou inscrits sur la liste d'aptitude suite à réussite du concours, (en cas d'absence de titulaires répondant aux attentes de la collectivité, ce poste pourra être occupé par un non titulaire avec un CDD d'un an) intéressés par cet emploi, voudront bien faire acte de candidature, (**lettre de motivation + CV obligatoire**), à Monsieur Le Maire - Direction des Ressources Humaines - Service Développement Emploi et Compétences :

- par email au : secteur.recrutement@saintmartindheres.fr

(tampon)	Le Directeur Général des Services, 
----------	--